RÉDUIRE SES DÉCHETS

GUIDE du COMPOSTAGE



Composter, c'est facile !

Les bonnes pratiques
pour débuter et réussir son compost

Cœur de Loire
coeurdeloire.fr



LE COMPOSTAGE, c'est quoi ?

Le compostage est un procédé biologique qui **permet la dégradation naturelle des matières organiques** (déchets de jardin, de cuisine et de la maison).

Par l'interaction de micro-organismes, de l'humidité et de la circulation de l'air, ces matières organiques sont alors transformées en humus ou compost, qui favorise la fertilité du sol.

4 BONNES RAISONS DE COMPOSTER

- **Réduire de 30% la quantité de déchets** jetée dans la poubelle d'ordures ménagères, soit 40 à 70 kg par habitant et par an
- **Avoir un engrais 100% naturel** et gratuit
- **Lutter contre l'appauvrissement** du sol en matière organique et améliorer sa fertilité
- **Limiter ses déplacements** à la déchèterie en compostant une partie de ses déchets de jardin

JE DÉBUTE AVEC LE COMPOSTAGE



OÙ INSTALLER MON COMPOSTEUR ?

Je trouve le lieu idéal :

1 **Un lieu accessible**

et dégagé où je peux me rendre chaque jour

2 **Un terrain plat**

car dans un trou l'eau de pluie peut s'accumuler

3 **Un terrain non imperméabilisé**

pour que la terre absorbe les jus de fermentation et l'eau en excès

4 **À l'abri**

à côté d'une haie, d'un arbuste ou d'un arbre, semi-ombragé, et abrité du vent

LES BONS OUTILS POUR COMPOSTER

Les outils et équipements habituels du jardinier suffisent pour pratiquer le compostage domestique. Ils vous aideront plus facilement dans l'accomplissement de certaines tâches.

Un sceau
pour transporter les déchets

Une fourche
pour brasser le compost

Un sécateur
pour réduire en petits morceaux

Une griffe
pour intégrer les nouveaux apports

Une pelle
pour ramasser le compost

Un tamis
pour séparer le compost mûr des déchets plus grossiers

Une brouette
pour transporter le compost

J'ADOPTE LES BONS RÉFLEXES

LES 5 RÈGLES POUR RÉUSSIR MON COMPOST

1 Je varie les apports

50% de déchets verts et humides : feuilles de légumes et/ou de fleurs, tontes de gazon, épluchures, restes de cuisine...

50% de déchets bruns et secs : branches broyées, paille, herbe sèche, feuilles mortes...

Astuce Si vous avez une grande quantité de tonte de gazon, stockez-la pendant quelques jours pour lui faire perdre son humidité et une partie de son volume. Utiliser le surplus en paillis.

2 Je maintiens une humidité suffisante avec de l'eau

Pas de vie sans eau. Le compost doit toujours être humide. Cela permet aux micro-organismes de vivre.

Astuce En été si besoin, ouvrez votre composteur en temps de pluie.

3 J'aère mon compost avec de l'air

Pour accélérer son développement et l'homogénéiser, le compost doit être régulièrement aéré.

À chaque apport de nouveaux déchets, vous pouvez le mélanger à la surface à l'aide d'une griffe.

1 fois par mois : mélanger en profondeur la totalité du compost à l'aide d'une fourche.

Attention Si vous ne mélangez pas votre compost, des gaz malodorants et du méthane peuvent se développer.

4 Je broie mes déchets

Sectionner, fragmenter, écraser ou broyer ses déchets de cuisine ou de jardin facilite la décomposition.

5 Je me rends régulièrement à mon composteur

Une surveillance régulière est nécessaire pour s'assurer de la bonne évolution du compost.



CE QUE JE METS DANS MON COMPOST

LES DÉCHETS COMPOSTABLES

50% de déchets humides



✓ de la cuisine

- Épluchures de fruits et légumes
- Restes de repas, y compris céréales, pâtes cuites, pain...
- Produits laitiers, viandes et crustacés cuits
- Aliments avariés ou périmés

✓ du jardin

- Mauvaises herbes sans graines
- Fleurs et plantes fraîches ou fanées
- Déchets du potager et verger

50% de déchets secs



✓ de la cuisine

- Filtres et marc de café, thé et infusion en papier
- Coques de noix, noisettes, pistaches, noyaux...
- Coquilles d'œufs écrasées

✓ du jardin

- Tontes de gazon sèches, plantes séchées et feuilles mortes
- Sciures et copeaux de bois non traités
- Brindilles, petites tailles de rosiers, écorces...
- Tailles de haies (sauf thuyas et autres résineux)
- Mousses, fougères, algues, foin, paille, fumier



✓ de la maison

- Essuie tout, serviettes et mouchoirs en papier
- Sacs en papier (sans encre)
- Rouleaux et boites d'œufs en carton
- Cheveux, poils d'animaux et plumes

LES DÉCHETS À COMPOSTER AVEC PRÉCAUTION

Ces déchets peuvent mettre du temps à se décomposer, ils sont donc à déposer dans le compost en petites quantités et broyés. Pensez aussi à bien les mélanger aux autres déchets pour aérer votre compost.

de la cuisine




- Os et coquillages

du jardin




- Gros branchages et végétaux à décomposition lente : trognons de chou et d'aubergine, bette montée en graine
- Feuilles épaisses à décomposition lente : laurier, lierre, platane
- Plantes malades : rosiers, légumes, fruits, feuilles des fruitiers
- Racines vivaces bien sèches, y compris liseron, chiendent
- Sapin, aiguilles de pin, et autres résineux
- Tontes de gazon fraîches

LES DÉCHETS INTERDITS DANS LE COMPOST

✗ de la cuisine




- Viandes crues , poissons crus et crustacés crus
- Huiles de friture
- Étiquettes des fruits

✗ de la maison






- Litières d'animaux et excréments
- Produits chimiques
- Balayures de la maison, sacs d'aspirateur pleins
- Mégots de cigarettes
- Couches-culottes
- Sacs plastique dits biodégradables

✗ du jardin




- Sciures et cendres (toxiques)
- Mauvaises herbes invasives
- Thuyas, cyprès, eucalyptus, genévrier (insecticides naturels)
- Choux victimes de la hernie (maladie fongique)

J'UTILISE MON COMPOST



2 TYPES DE COMPOST

Le compost jeune

Ce compost à moitié décomposé (de 3 à 6 mois) peut être **utilisé en paillage**.

Astuce *Étalez votre compost sur une couche de 3 à 5 cm autour des plantes, arbustes, arbres et entre les rangs de cultures potagères.*

À quoi cela sert-il ?

- Protéger la terre contre le soleil, la pluie, le vent
- Réguler la température
- Maintenir l'humidité du sol
- Limiter la formation de mauvaises herbes
- Libérer des éléments nutritifs dans le sol

Le compost mûr

Ce compost, totalement décomposé (6 à 12 mois) peut être **utilisé comme fertilisant**.

Astuce *Il peut être utilisé pour les semis, plantations et rempotages ou directement incorporé dans le sol, en mélange avec de la terre sur 5 à 15 cm.*

À quoi cela sert-il ?

- Rendre le sol plus facile à travailler et plus fertile,
- Avoir des plantes plus résistantes,
- Augmenter le rendement des récoltes

COMMENT SAVOIR SI MON COMPOST EST MÛR ?

Le compost est mûr en moyenne au bout de **8 mois**

- Aspect homogène (tous les déchets sont décomposés)
- Couleur sombre
- Agréable odeur de terre de forêt
- Structure grumeleuse
- Absence de vers de compost

LE TAMISAGE, c'est quoi ?



Le tamisage permet d'affiner le compost et de l'utiliser plus facilement. Il permet de séparer le compost mûr et les éléments plus grossiers non décomposés.

Astuce *Utiliser les refus de tamisage en paillage ou encore les remettre dans le compost pour terminer leur décomposition.*

J'UTILISE MON COMPOST MÛR



À QUEL ENDROIT ET À QUEL MOMENT ?

Dans mon potager

Toute l'année : dans les trous de plantation en le mélangeant avec la terre.

Au printemps : 1 à 3 semaines avant les semis ou transplantations (laitues, choux, fleurs, poireaux, cucurbitacées, tomates...) ou directement entre les rangs de légumes et recouvrir de paillis.

En automne : griffer la terre (5 cm de profondeur), pour incorporer le compost et recouvrir de paillis.

Sur ma pelouse

Lors de sa création : épandre 2 à 3 kg/m² de compost bien mûr, l'incorporer en surface à l'aide d'une griffe, niveler puis passer le rouleau avant de semer.

Pour son entretien : à la fin de l'été, épandre de 0,2kg/m² (sur terre riche) à 0,5kg/m² (sur terre pauvre) de compost mûr bien émietté. À réaliser tous les 3 - 4 ans.

Pour mes plantes en pot

Pour les nouvelles jardinières :
40% de compost « mûr »
+ 60% de terre ordinaire

Pour les anciennes jardinières :
20% à 30% de compost « mûr »
+ 70% à 80% d'ancien terreau

Mes arbres, haies et rosiers

Lors de la plantation : mélanger le compost mûr à la terre extraite du trou de plantation :
• 0,5 à 1kg de compost par plante vivace
• 3 à 6 kg pour des rosiers ou arbustes d'ornement
• 8 à 10 kg pour des arbres, dont les arbres fruitiers (environ 20 % de compost).

Après récolte : épandre 3kg/m² par an au pied des arbres fruitiers.

Attention *Pour les jeunes arbres, veuillez à laisser un espace entre le tronc et le compost mûr.*



LES INSECTES PRÉSENTS DANS MON COMPOST

C'est très bon signe !

Le compost héberge de nombreux insectes indispensables à la bonne marche du processus.



Les vers de terre se développent intensément dans le compost. Ils se nourrissent de grandes quantités de déchets végétaux et contribuent à aérer et brasser le compost de la même manière qu'ils aèrent la terre en y creusant des galeries.



Les collemboles jouent un rôle très important dans le processus de compostage. Ils fragmentent les résidus organiques et se nourrissent des micro-organismes et des champignons sur les fruits pourris.



Les larves de cétoines Totalement inoffensives et bénéfiques, les larves issues des œufs vivent au moins un an dans le compost et se nourrissent de matières organiques. Si vous en trouver dans votre compost mûr, ne les tuez pas et remettez-le dans le tas.



Les cloportes ne sont pas des insectes comme les scarabées mais sont des crustacés comme les crevettes. Il décomposent le bois et adorent grignoter les petites branches.



Les larves des femelles de mouches soldat sont très présentes en été. Elles consomment rapidement les déchets du compost. Elles sont totalement inoffensives et meurent pendant l'hiver.

MES DOUTES, NOS SOLUTIONS

SYMPTÔMES	SOLUTIONS
Compost trop humide Trop de déchets de cuisine et/ ou tonte de pelouse. Exposition excessive à la pluie ou manque d'oxygène.	Ouvrir le composteur lorsqu'il y a du soleil. Aérer le compost en remuant avec une fourche. Et ajouter des déchets secs (branches broyées, coques de noix...).
Odeur de vase ou d'ammoniac Absence d'oxygène ou trop de déchets verts	Ajouter des déchets secs, mélanger le compost entièrement avec une fourche et le laisser sécher.
Ne se décompose pas Trop de déchets bruns et secs ou déchets trop grossiers	Broyer ou découper les déchets grossiers. Ajouter des déchets verts, arroser avec de l'eau de pluie et mélanger.
Des graines germent dans le compost Signe que le compost est mûr	Servez-vous de votre compost mûr pour vos plantations ou jardinières.
Beaucoup de moucherons Trop grande quantité de légumes et de fruits sucrés. Compost trop humide et/ou pas assez aéré.	Mélanger le tas de compost et ajouter des déchets secs (sciure de bois, paille, feuilles mortes).
Des fourmis dans le compost Compost trop sec et décomposition lente.	Mélanger le compost en l'arrosant avec de l'eau de pluie.
Odeur putride Mauvaise décomposition de déchets carnés (viande)	Ajouter des déchets plus secs, mélanger et enfouir les déchets carnés dans le compost.

JE DÉCOUVRE LA TECHNIQUE DU PAILLAGE

Je gagne du temps et je limite mes déplacements en déchèterie !



LE PAILLAGE, c'est quoi ?

Le paillage est une technique qui consiste à étendre une couche de quelques centimètres de déchets verts au pied de vos plantations, afin de :

- **Nourrir le sol** et limiter l'arrosage
- **Limiter le développement de mauvaises herbes**
- **Protéger vos plantations** des écarts thermiques

QUELS VÉGÉTAUX UTILISER ?

- Les feuilles mortes
- Les brindilles et branches coupées ou broyées
- Les tontes séchées de gazon
- Les tailles de haies broyées
- Les fougères, orties, écorce

OÙ PUIS-JE PAILLER ?

- Sous les haies, arbres, rosiers et massifs arbustifs
- Dans les massifs de vivaces, bulbeuses, dahlias
- Au verger et au potager
- Dans les jardinières et pots de fleurs

À QUEL MOMENT PAILLER ?

En début de saison de culture

En été quand il fait très chaud, pour conserver l'humidité

En automne pour protéger les plantes avant l'hiver et préparer la terre du potager

COMMENT PAILLER ?

- Étendre des couches de paillis de 3 à 5 cm
- Ne jamais enfouir le paillis
- Éviter de recouvrir la base des plantes
- Arroser après avoir pailler
- Rajouter du paillis si nécessaire pour garder une bonne épaisseur

Composter, c'est facile !

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE LOIRE

4 Place Georges Clémenceau | BP 70 |
58203 COSNE-COURS-SUR-LOIRE Cedex

TÉL : 03 86 28 92 92
E-MAIL : contact@coeurdeloire.fr
SITE INTERNET : coeurdeloire.fr
FACEBOOK : CCcoeurdeloire

30 COMMUNES

Alligny-Cosne | Annay | Bulcy | Cessy-les-Bois | Châteauneuf-Val-de-Bargis | Ciez | Colméry | Cosne-Cours-sur-Loire | Couloutre | Donzy | Garchy | La Celle-sur-Loire | Ménestreau | Mesves-sur-Loire | Myennes | Neuvy-sur-Loire | Perroy | Pougny | Pouilly-sur-Loire | Saint-Andelain | Saint-Laurent-l'Abbaye | Saint-Loup-des-Bois | Saint-Malo-en-Donziois | Saint-Martin-sur-Nohain | Saint-Père | Saint-Quentin-sur-Nohain | Sainte-Colombe-des-Bois | Suilly-la-Tour | Tracy-sur-Loire | Vielmanay

IMPRIM'VERT® Conception graphique : Service Communication Cœur de Loire | Photos : Canva - Citeo | Impression : Cia Graphic | Ne pas jeter sur la voie publique

PEFC 10-32-2010

ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Cœur de Loire